



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 18 juin 2025 à 19 heures

Euro Volley Center - Vilvoorde

Aanwezig

Présents :

- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur représenté par : Jean-Pierre Delchef (représentant permanent), Président
Pascal Henry
- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur représenté par Jan Van Lantschoot (représentant permanent)
Kris Fels
- Marc Marnette
- Stefan Garaleas, secrétaire-général

Invités permanents : Koen Umans (CEO Basketbal Vlaanderen)
Pierre Thomas (Directeur général AWBB)

1. Compétition

1.1 TDW2

M. Umans et Thomas font le point sur la rédaction du profil du manager pour le développement du basketball féminin. Certains ajustements doivent encore être apportés, compte tenu des questions des clubs.

Concernant la note contenant les principes de la création de la TDW2, rédigée par M. Delchef, BVL formule quelques commentaires. Pour les joueuses alignées en équipe B, il est demandé de relever la limite d'âge de U19 à U21. La question est de savoir quel est l'avis des directeurs techniques sur cette proposition. M. Delchef indique n'avoir reçu aucune contribution supplémentaire, hormis concernant celle relative à la qualification des coaches. M. Henry précise que lors de la nomination du manager du développement du basket féminin, celui-ci pourra définir des exigences de qualité. La rédaction de ces exigences devraient également figurer dans sa description de fonction. M. Fels regrette que les directeurs techniques n'aient pas formulé de critères et demande aux directeurs généraux de transmettre ce message.

La prochaine étape consiste à apporter des ajustements au document. M. Garaleas le traduira en néerlandais et le transmettra aux clubs. Ensuite, les principes devront être transposés en textes dans le livre de compétition.

1.2 Compétition nationale des jeunes – Format 2025-2026

M. Delchef demande si la note doit être discutée dès maintenant. M. Umans indique qu'un groupe de travail devrait être créé pour discuter des principes. L'impact se fera sentir à partir de la saison 2026-2027.

Le CdA décide de créer un groupe de travail avec la participation de M. Umans, Thomas, Obsomer, Van Camp, van Bockxstaele et Mme Joliet. M. François pourrait également être ajouté.

Le groupe de travail doit commencer ses travaux au plus tard fin octobre et soumettre une proposition au CdA avant fin novembre.

Le CdA a également demandé si Kangoeroes et Torhout ont reçu les informations nécessaires concernant l'organisation des finales nationales des jeunes. M. Umans confirme la communication de cette information.

1.3. Compétition TDW1 – TDM 25-26

- Play-offs TDW : Le courriel de Castors Braine concernant les dates des finales des play-offs est débattu. Le CdA décide d'approuver les dates proposées (22-24-26 avril). M. Delchef répondra avec le département compétition en copie.
- Classement à l'issue de la phase régulière : M. Delchef mentionne que les résultats des autres matchs influencent actuellement le classement à l'issue de la phase régulière. Après discussion, le CdA décide de se conformer aux règles FIBA et d'appliquer les différentes hypothèses qui y sont mentionnées.
- Montées et descentes TDM2 : sera discuté lors d'une réunion ultérieure.

2. Arbitrage

M0 Vandevoorde rejoint la réunion.

- Classement : Le classement a été approuvé lors de la réunion du NDR du 19 mai. Après quelques clarifications, le classement a été approuvé.
- Promotion et relégation : certains membres du CdA demandent que deux arbitres supplémentaires de chaque aile soient promus. MM. Gesquière et Fels posent la question de savoir pourquoi les arbitres de BB n'étaient pas également autorisés à officier au plus haut niveau régional. Le NDR accepte la remarque. Ce principe sera appliqué. M. Henry a demandé pourquoi BNXT n'a pas promu l'arbitre le mieux classé et pourquoi la décision à ce sujet et celle concernant le nombre d'arbitres est prise si tard. Il suggère que nous fournissions les quatre premiers du classement et que BNXT décide à partir de ceux-ci. MM. Umans et Thomas ont indiqué que ce sujet avait été abordé avec M. Van de Keere dans le cadre des discussions portant sur la convention de la PBL. L'objectif est de parvenir à un accord en début d'année afin de déterminer le nombre d'arbitres qui seront promus et de respecter le classement. Il s'agira également de fournir quatre arbitres BNXT par week-end et d'intégrer un arbitre BB prometteur à certains matchs BNXT bien choisis. Enfin, il s'agira d'élaborer un cadre pour la cellule stratégique pour l'arbitrage, qui servira d'organe de concertation entre le NDR et le département arbitrage de la BNXT.

Le CdA décide d'augmenter le nombre d'arbitres promus à 2 x 4, mais à condition qu'ils soient également impliqués au plus haut niveau régional. Le CdA regrette que la BNXT ne respecte pas le classement des arbitres promus au niveau de la BNXT et demande à MM. Umans et Thomas d'inclure ce principe dans la convention de la PBL.

- Composition du NDR : **Après un échange de vues approfondi, le CdA décide de confirmer M. Vandevoorde à la présidence du NDR. Sa mission est d'assurer le bon fonctionnement du NDR en tant qu'organisation et de veiller à une collaboration efficace entre ses membres. La durée du mandat sera déterminée ultérieurement. M. Vandevoorde est invité à soumettre une proposition au CdA concernant la composition du NDR et la répartition des responsabilités. La proposition de travailler avec un secrétaire supplémentaire sans droit de vote nécessite une justification plus approfondie.**

M. Gesquière demande une enquête afin de recueillir les avis des différents niveaux de l'organisation (NDR, compétition, BNT, etc.).

M. Henry souligne que ce sujet donne régulièrement lieu à des discussions intenses. Il espère que cela pourra se faire plus sereinement la prochaine fois.

Jean-Pierre Delchef

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-Général